

VOLET 1

VOLE

2

Analyse approfondie

CONSTAT DE L'EIGS

CONSÉQUENCES POUR LE PATIENT

DIAGNOSTIC du patient AVANT EIGS

ANNONCE DOMMAGES ASSOCIÉS AUX SOINS

IDENTIFICATION DE LA OU DES CAUSES IMMÉDIATES

DES CAUSES
PROFONDES

Évitabilité

Prévention Récupération Atténuation

Type d'EIGS/circonstances de survenue avant/pendant/après l'EIGS Description chronologique (acteurs anonymes, lieux, matériels, informations utiles, pratiques impliquées)

Décès

Mise en jeu du pronostic vital Probable déficit fonctionnel permanent/malformation congénitale



Démarche médico-légale (article l.1142-4 du code de la santé publique + KIT HAS mars 2011)

Cause immédiate : ce que l'on sait/voit avant l'analyse approfondie Il s'agit de(s) écart(s) de soins à l'origine de l'EIGS.

Réflexion pluridisciplinaire sur les défaillances organisationnelles techniques et humaines (ALARM)

qui ont fonctioné

- Dysfonctionnements
- Barrières de sécurité
- Évitabilité

qui n'ont pas fonctioné





Pré requis

Connaitre les termes et conditions du décret du 25 novembre 2016 :

Déclarer tout EIGS (Événement Indésirable Grave associé à des Soins) sur le portail national.

Notion de soins en cause amorce de l'évènement:

Actes d'investigations, de traitements, d'actes médicaux à visée esthétique, actes de prévention (tout soin fait non correctement ou non fait).

Ayant comme conséquence de gravité: le décès, la mise en jeu du pronostic vital, un probable déficit permanent y compris une malformation congénitale.

Exemples en italique

Qu'avez-vous constaté ?*

Nature/typologie de l'évènement indésirable : quel est l'EIGS que vous voulez déclarer? Chute, suicide, surdosage médicamenteux, défaut de surveillance, erreur de diagnostic, erreur de côté, oubli d'une compresse...

🔾 Faire une phrase d'accroche avant de 🛛 🗶 renseigner les circonstances de survenue : L'EIGS est la chute d'une résidente

Caractéristiques du patient :

Age, antécédents, traitements (noms et surtout lien possible si l'évènement ou si risques associés) diagnostic de prise en charge, comportement, IMC, GIR, troubles cognitifs...

Ex : se déplace avec déambulateur, la résidente était connue à risque de chute et avait été opérée d'un col du fémur 8 mois auparavant. Elle est sous anticoagulant à dose préventive (préciser nom, dose) sous neuroleptiques (préciser nom, dose) et a un comportement calme sauf la nuit où elle s'agite et fait des cauchemars. Avril 2023

ASTUCES

Caractéristiques de l'événement indésirable selon les circonstances de survenue dans un ordre chronologique :

Décrire comment est arrivé l'EIGS (avant sa survenue, pendant et après) :

J1 - 20h lors du change, l'AS P. du service et l'AS L. intérimaire (venue en renfort à la dernière minute suite à un absentéisme non programmé) recouchent la résidente pour la nuit après le change.

L'AS L. intérimaire ne connait pas les consignes médicales (prescription de contention pour la nuit) car elle n'a pas eu le temps de lire le dossier de la résidente ni d'avoir la relève.

20h10 : Un résident sonne et appelle en criant.

L'AS P. du service sort de la chambre et va s'occuper du résident qui voulait boire.

20h20: L'AS L. intérimaire restée seule dans la chambre ne met pas la barrière du lit et termine l'installation de la résidente pour la nuit. Elle transmet à l'AS P. qu'elle est installée pour la nuit. L'AS P. ne revient pas dans la chambre et elles continuent la tournée.

J2 1h du matin : Durant le tour de surveillance, Mme X est retrouvée inconsciente au sol sans plaie apparente par l'AS P. : la résidente est livide, marbrée, ne répond pas aux appels. Pas de déformations des membres visuels.

1hO5 Devant ces signes de gravité, l'AS P. appelle l'IDEC et le méd. co qui lui demandent de joindre le centre 15. Elle n'ose pas toucher la patiente et demande à l'AS L. de rester avec la résidente pour la surveiller.

1h25 : Les pompiers arrivent sur les lieux suivies quelques minutes après d'une équipe de SMUR : la résidente est consciente mais semble « absente » répond aux ordres simples, elle est perfusée, prise des constantes vitales (TA 12/7 pouls 6O, SAO2 100% Glasgow à 8) et elle est transférée au CH voisin en transport médicalisé par le SMUR.

2h : La famille est avertie par le méd co du transfert.

J3 : Appel du médecin chef de la réanimation qui indique que la patiente est décédée des suites d'une hémorragie cérébrale.



Quelles sont les conséquences constatées pour la personne exposée ? *

Conséquences pour le patient (avérées ou potentielles) Exemple : Hémorragie cérébrale

- Décès
- Mise en jeu du pronostic vital (il est nécessaire de transférer le patient, de lui faire un massage cardiaque, d'administrer des drogues ou des antidotes...sinon il ne va sans doute pas récupérer, une simple surveillance n'entre pas dans le critère de mise en jeu du pronostic vital).
- Probable déficit fonctionnel permanent (par exemple, si chute sur la tête et si le patient est sous anticoagulants, il est conseillé de déclarer l'événement car on sait qu'il y a un risque d'hématome cérébral, fracture fémur patient âgé...)

Quel est le diagnostic principal de prise en charge du patient avant la survenue de l'EIGS ?

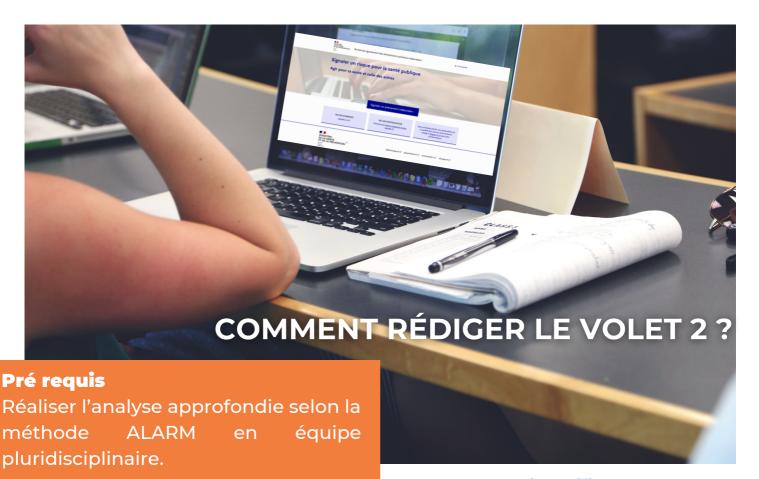
Cela nous permet de comprendre le contexte de prise en charge et de faire le lien avec le phénomène inattendu de l'événement (urgence, patient complexe ou pas, à risque ou pas...)

Quelles sont vos premières hypothèses de causes de survenue de cet évènement?

Ce sont les premières pistes d'explications données par l'équipe sur les raisons de l'EIGS avant d'avoir fait l'analyse approfondie en équipe.

ASTUCES





Connaitre et distinguer les termes de causes immédiates et profondes.

Modèle du fromage suisse des causes d'accidents

Certains trous sont causes par les defaillances actives

D'autres trous sont causes par des conditions latentes

Couches successives de defenses, d'obstacles et de protections.

Cause(s) immédiate(s) (erreurs humaines, patentes, actives, individuelles):



Rechercher le soin non fait par un professionnel de santé habilité ou fait incorrectement à l'origine de l'événement indésirable (actes de prévention, diagnostic, traitement, réhabilitation).

Avez-vous identifié une ou des causes immédiates à l'évènement ?*

Dans la plupart des cas, il est nécessaire de cocher oui à la cause immédiate car l'origine de l'EIGS est par définition lié à un soin.

La cause immédiate = ce que l'on sait/voit avant de faire l'analyse approfondie (erreur de dose de morphine/surdosage) qui a déclenché l'événement indésirable (détresse respiratoire).

Il s'agit de l'écart entre le résultat attendu (soulager la douleur du patient) et le résultat obtenu (mise en jeu pronostic vital, antidote/réa) lors des différentes missions et soins donnés par des professionnels de santé (une secrétaire ne peut être à l'origine d'un EIGS).

ET cela ne peut donc pas être le patient!

(!) : s'il s'agit d'un suicide, d'une TS, d'une chute, d'une fugue = on recherche le défaut de soin, de surveillance, de détection de risque (ce que l'on attendait comme prise en charge pour le patient).

Milieu Social

ASTUCES

Causes profondes ou favorisants (erreurs latentes, systémiques):

Ce sont les failles, les dysfonctionnements, les barrières de sécurité érodées qui ont permis à l'EIGS de

se poursuivre et/ou d'être favorisé.

Ce sont les causes profondes (ou causes racines) de l'accident. Ils sont les causes des écarts de soin retrouvés précédemment (ils contribuent indirectement à l'évènement, expliquent le contexte et pourquoi il a pu se produire).

Sept catégories de facteurs latents ont été individualisées (voir Alarm commenté HAS):

Ex de causes profondes (cf chronogramme):

Patient : patiente âgée, GIR 3 / Tâches : méconnaissance du protocole prévention chutes/ Individu : personnel vacataire/

Equipe: prescriptions non lues, absence de relève/

Environnement de travail : période de nuit/Organisation et au management : absence inopinée, Gestion RH perfectible/Institution: pas de CREX chute mis en place

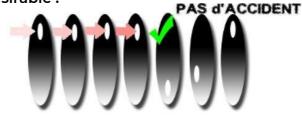


Éléments de sécurité ou barrière :

Gestion RH

Ont-elles été suffisantes ? Adaptées ? Utilisées ? Y avait-il des barrières pour prévenir l'événement?

1) Barrières qui ont fonctionné : Qui ont permis de récupérer ou du limiter la gravité de l'événement indésirable:



2) Barrières qui n'ont pas fonctionné et auraient pu empêcher la survenue de l'événement ou limiter ses conséquences :

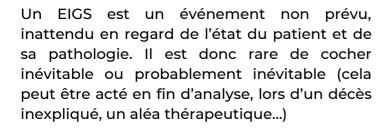
qu'il aurait fallu faire, modes ce les opératoires/procédures...



- 3) Pour analyser les barrières il s'agit de passer en revue et d'analyser les barrières de :
 - Prévention : qui s'opposent à la survenue de l'événement (procédures, contrôles au lit du patient...)
 - Récupération : qui permettent d'annuler les conséquences d'un événement
 - Atténuation : qui permettent de limiter les conséquences

L'évitabilité:

- Inévitable
- Probablement Inévitable
- Probablement évitable
- Évitable



ASTUCES

Mesures prises et envisagées (plan d'action)

Différencier les objectifs (ce que l'on veut atteindre) des actions (moyens, mise en œuvre pour y parvenir) :

Objectif : Améliorer la prise en charge médicamenteuse.

Action: Former 50% de l'effectif IDE à la formation prévention des erreurs médicamenteuses en 2023 et 50% en 2024 (dire qui est responsable de l'action/la tracer sur le PAQSS/échéancier/indicateur suivi, impact...)

Il faut que les actions répondent aux failles analysées (causes immédiates et profondes) et sécurisent les prises en charge futures.

• 3 ou 4 actions maximum mais en lien avec les points à améliorer, les pratiques à risques, et une évaluation prévue pour mesurer l'efficacité sur le terrain.

Et communiquer++++++++ pour un retour d'expérience utile, pédagogique et donc sécurisant.



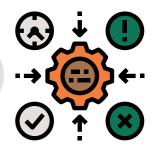
L'homme sage apprend de ses erreurs, l'homme plus sage encore apprend des erreurs des autres

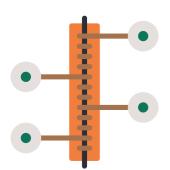




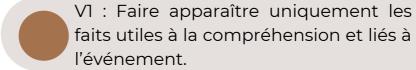
L'approche non punitive des erreurs permet de favoriser la déclaration et l'analyse de l'événement.







Le déroulement des faits est chronologique.





V2 : l'analyse est faite en équipe pluridisciplinaire.



Respect de l'anonymat (IDE 1, interne 1...)

Causes profondes ou favorisants (erreurs latentes, systémiques) :

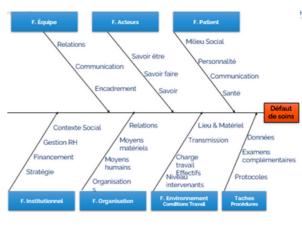
Ce sont les failles, les dysfonctionnements, les barrières de sécurité érodées qui ont permis à l'EIGS de

se poursuivre et/ou d'être favorisé.

Ce sont les causes profondes (ou causes racines) de l'accident. Ils sont les causes des écarts de soin retrouvés précédemment (ils contribuent indirectement à l'évènement, expliquent le contexte et pourquoi il a pu se produire). Sept catégories de facteurs latents ont été individualisées (voir Alarm

Ex : défaut de formation/actes en série/ organisation du service/ retour de congés maternité





L'évitabilité:

commenté HAS):

- Inévitable
- Probablement Inévitable
- Probablement évitable
- Évitable

Un EIGS est un événement non prévu, inattendu en regard de l'état du patient et de sa pathologie. Il est donc rare de cocher inévitable ou probablement inévitable (cela peut être acté en fin d'analyse, lors d'un décès inexpliqué, un aléa thérapeutique...)

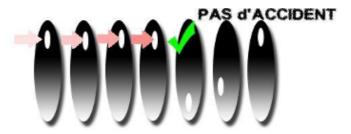
Éléments de sécurité ou barrière :

Pour analyser les barrières il s'agit de passer en revue et d'analyser les barrières de :

- Prévention : qui s'opposent à la survenue de l'événement (procédures, contrôles au lit du patient...)
- Récupération : qui permettent d'annuler les conséquences d'un événement
- Atténuation : qui permettent de limiter les conséquences

Ont-elles été suffisantes ? Adaptées ? Utilisées ? Y avait-il des barrières pour prévenir l'événement ?

1) Barrières qui ont fonctionné : Qui ont permis de récupérer ou du limiter la gravité de l'événement indésirable :



2) Barrières qui n'ont pas fonctionné et auraient pu empêcher la survenue de l'événement ou limiter ses conséquences :

ce qu'il aurait fallu faire, les modes opératoires/procédures...

